

Rapport de gestion de

VOTI DETECTION INC.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020

Table des matières

Mode de présentation.....	4
Déclarations prospectives	4
Stratégie d'affaires	6
<i>Aperçu de la Société</i>	6
<i>Principaux objectifs d'affaires stratégiques</i>	6
<i>Perspectives financières</i>	6
Tendances et caractère saisonnier	8
<i>Tendances sectorielles</i>	8
<i>Tendances liées à VOTI</i>	8
<i>Caractère cyclique</i>	8
Points saillants financiers	9
<i>Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020</i>	9
<i>Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020</i>	9
Placements privés	10
Principales informations financières annuelles.....	11
Mesures financières non conformes aux normes IFRS.....	11
<i>BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté</i>	11
<i>Perte nette ajustée et perte ajustée par action</i>	12
Résultats d'exploitation	14
<i>Exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019</i>	14
<i>Trimestre clos les 31 octobre 2020 et 2019</i>	16
Situation financière.....	18
Situation de trésorerie et sources de financement	20
<i>Gestion du capital</i>	20
<i>Flux de trésorerie</i>	20
<i>Autres considérations liées à la trésorerie</i>	20
Principales données trimestrielles	25
Politique en matière de dividendes.....	25
Instruments financiers et gestion du risque	25
<i>Risque financier</i>	25
<i>i) Risque de crédit</i>	25
<i>ii) Concentration du risque de crédit et des produits</i>	26
<i>iii) Risque de liquidité</i>	26
<i>Risque de marché</i>	27
<i>i) Risque de change</i>	27

ii) <i>Risque de taux d'intérêt</i>	28
iii) <i>Juste valeur</i>	28
iv) <i>Autre risque de prix</i>	28
v) <i>Politique de placement</i>	28
vi) <i>Dérivés</i>	28
<i>Gestion du capital</i>	29
Engagements et éventualités	29
<i>Coût au titre des garanties</i>	29
<i>Éventualités</i>	29
Aide publique	30
Arrangements hors bilan	30
Transactions entre parties liées	31
<i>Rémunération à payer aux principaux dirigeants</i>	31
<i>Rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants</i>	31
Données sur les actions en circulation.....	31
Information sectorielle	31
Mode de présentation et hypothèse de continuité de l'exploitation	32
Estimations comptables critiques	33
<i>Crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement</i>	34
<i>Paiements fondés sur des actions</i>	34
<i>Évaluation des Stocks</i>	34
<i>Garanties</i>	34
<i>Frais de développement</i>	34
<i>Intérêts et taux d'actualisation sur les passifs à long terme</i>	34
Changements apportés aux principales méthodes comptables	35
<i>IFRS 16, Contrats de location</i>	35
Risques d'entreprise	36
<i>Une épidémie à grande échelle, y compris l'épidémie de COVID-19, pourrait avoir une incidence négative sur nos activités</i>	36
Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	37

Mode de présentation

Les informations qui suivent ont été préparées afin de fournir un rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de la situation financière aux 31 octobre 2020 et 2019 et des résultats d'exploitation pour les trimestres et les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019 de VOTI Detection Inc. (la « Société » ou « VOTI »).

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 23 février 2021 à l'aide de l'information disponible à cette date. Toute référence, dans ce rapport de gestion, à l'exercice 2019 s'entend de l'exercice clos le 31 octobre 2019, toute référence à l'exercice 2020 s'entend de l'exercice clos le 31 octobre 2020 et toute référence à l'exercice 2021 s'entend de l'exercice se clôturant le 31 octobre 2021. Le présent document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de VOTI Detection Inc. et les notes annexes pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019. À moins d'indication contraire, tous les montants figurant aux présentes sont exprimés en dollars canadiens. Toute l'information financière du présent rapport de gestion a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Certaines mesures financières utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS, y compris le « BAIIA », le « BAIIA ajusté », la « marge du BAIIA ajusté », la « perte nette ajustée » et la « perte ajustée par action ». Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus comparables à ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent rapport de gestion.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion comprend des « informations prospectives » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les déclarations prospectives peuvent se rapporter aux perspectives financières et aux événements ou résultats prévus de VOTI et peuvent comprendre des informations au sujet de la situation financière, de la stratégie d'affaires, des stratégies de croissance, des marchés potentiels, des budgets, des activités, des résultats financiers, des impôts et taxes, des plans et des objectifs de VOTI. En particulier, les informations au sujet des attentes de VOTI à l'égard des résultats, de la performance, des réalisations, des perspectives ou des occasions futurs ou des marchés sur lesquels elle exerce ces activités et l'incidence sur ceux-ci de la pandémie actuelle de COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020 (« COVID-19 »), ainsi que les déclarations se rapportant aux attentes à l'égard des tendances sectorielles, aux taux de croissance, aux attentes à l'égard des produits et au potentiel de génération de produits, aux plans et aux stratégies d'affaires et à la position concurrentielle de VOTI dans son secteur constituent des déclarations prospectives.

Dans certains cas, lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes et les expressions tels que « pouvoir », « devoir », « entendre », « planifier », « s'attendre à », « ne pas s'attendre à », « croire », « chercher à », « proposer », « estimer », « projeter », « prévoir », « ne pas prévoir », « prévisions », « projection », « perspectives », « cibles » ou des expressions similaires, des variations de ces termes ou la forme négative de ces termes visent à signaler les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives reflètent le point de vue de VOTI en ce qui a trait aux événements futurs reposant sur certains faits, hypothèses, opinions et estimations significatifs fondés sur l'expérience de la direction et sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, ainsi que d'autres facteurs que VOTI estime appropriés et raisonnables dans les circonstances actuelles et à la date à laquelle ces déclarations prospectives sont formulées. En dépit d'un processus rigoureux de préparation et d'examen des déclarations prospectives, rien ne garantit que les opinions, les estimations et les hypothèses sous-jacentes se révéleront exactes. Les déclarations prospectives sont fondées sur certaines attentes et hypothèses clés formulées par VOTI, y compris les attentes et les hypothèses en ce qui a trait à la disponibilité des ressources en capital et à la capacité de financement, à la performance de l'entreprise, aux conditions du marché et à la demande des clients. Bien que VOTI estime que les déclarations prospectives sont fondées sur des attentes et des hypothèses raisonnables, une confiance induite ne devrait pas être placée sur celles-ci, car rien ne peut garantir qu'elles se concrétiseront.

Les déclarations prospectives se fondent nécessairement sur un certain nombre d'opinions, d'estimations et d'hypothèses que VOTI estimait appropriées et raisonnables à la date à laquelle ces déclarations ont été formulées, sont assujetties à certains risques et incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante de ceux prévus dans ces déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, les risques liés au secteur des technologies de détection des menaces, au défaut d'obtenir les approbations réglementaires ou aux changements dans le contexte réglementaire, aux facteurs économiques, à la capacité de la direction de gérer et d'exploiter les activités de VOTI Detection, aux marchés des actions en général et à la croissance et à la concurrence, en plus d'autres risques mentionnés dans le présent rapport de gestion et les autres documents déposés publiquement dans le profil de VOTI, à l'adresse www.sedar.com, ainsi qu'à d'autres risques inconnus.

Plusieurs facteurs pourraient entraîner un écart entre les résultats, la performance ou les accomplissements réels de VOTI et ceux qui sont décrits dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, ceux qui sont décrits précédemment, et les hypothèses sur lesquelles sont fondés ces éléments pourraient se révéler inexacts. Ces facteurs ne sont pas exhaustifs. Si un ou plusieurs risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives se révélaient erronées, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits, dans le présent rapport de gestion, au moyen de termes comme « entendu », « planifié », « prévu », « visé », « proposé », « estimé » ou « projeté », et une confiance induite ne devrait pas être placée sur ces déclarations prospectives. VOTI ne prévoit ni ne s'engage à mettre à jour ces déclarations prospectives, à moins que la loi ne l'exige. **Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont expressément présentées sous réserve de ces mises en garde.** Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion en ce qui a trait aux résultats d'exploitation, à la situation financière ou aux flux de trésorerie futurs sont fondées sur des hypothèses à l'égard d'événements futurs, y compris des conditions économiques et mesures proposées, d'après l'évaluation des informations pertinentes actuellement disponibles par la direction de VOTI. Les lecteurs sont prévenus que les perspectives contenues dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles qui sont décrites dans les présentes. De plus, la situation actuelle et les événements futurs en ce qui a trait à la COVID-19 pourraient faire en sorte que certaines des hypothèses et informations fournies dans les présentes ou les faits sur lesquels ces hypothèses sont fondées diffèrent de manière significative des attentes antérieures, notamment en ce qui a trait à la demande pour nos produits, à la chaîne d'approvisionnement et à la disponibilité des matériaux, à la mobilité et à l'expédition des matériaux et des produits, à l'accès aux capitaux empruntés et aux capitaux propres et à d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion contient certaines marques de commerce telles que 3D Perspective qui sont protégées en vertu des lois applicables en matière de propriété intellectuelle et sont la propriété de VOTI. À des fins pratiques, les marques de commerce et les noms commerciaux mentionnés dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas porter les symboles ^{MD} ou ^{MC}, mais ces références ne visent aucunement à indiquer que VOTI ne défendra pas ses droits sur ses marques de commerce et ses noms commerciaux dans toute la mesure prévue par la loi applicable.

Le profil SEDAR de VOTI à l'adresse www.sedar.com présente des informations additionnelles sur la Société.

Stratégie d'affaires

Aperçu de la Société

VOTI est une société canadienne chef de file dans le secteur des technologies qui développe des systèmes de sécurité à rayons X utilisant la technologie 3D Perspective^{MC}. Les systèmes de VOTI fournissent des images à rayons X d'une clarté remarquable et très révélatrices qui offrent une qualité supérieure, améliorant de manière concurrentielle les capacités de détection de menaces et l'expérience de l'utilisateur. Depuis sa création, VOTI a installé des scanners dans plus de 50 pays et a tenu d'importantes consultations avec des organismes gouvernementaux et des spécialistes de la sécurité de partout dans le monde afin de développer des scanners conviviaux offrant de nombreuses caractéristiques afin de satisfaire aux besoins particuliers des activités actuelles en matière de contrôle de sécurité.

L'approche ciblée de VOTI en matière de logiciel permet le développement de solutions personnalisées afin de répondre aux exigences spécifiques, parfois uniques, de ses clients. VOTI est axée sur le client et introduit des technologies de détection efficaces sur des marchés qui sont sensibles aux prix.

Principaux objectifs d'affaires stratégiques

La principale stratégie sous-jacente de VOTI consiste à offrir les caractéristiques et les avantages haut de gamme et rentables (y compris des capacités de détection améliorées et d'analyse) des systèmes de contrôle de sécurité par rayons X de premier plan actuellement utilisés dans les aéroports et les ports de mer aux intervenants des secteurs commerciaux et industriels, qui composent la majeure partie du marché traditionnel du contrôle de sécurité par rayons X. À cette fin, la Société a développé des produits visionnaires et élaboré des solutions rentables qui perturbent le marché traditionnel de la détection et du contrôle de sécurité par rayons X.

La Société entend poursuivre l'expansion de son empreinte mondiale en augmentant sa part de marché à mesure que les principaux marchés verticaux et de nouvelles régions géographiques seront conquis, en mettant à profit son effectif de vente spécialisé et son réseau existant de distributeurs visant les secteurs public et privé de la sécurité, en obtenant des certifications additionnelles qui permettront de percer de nouveaux marchés, en livrant des solutions de détection, d'algorithmes et d'analytique améliorées par logiciel, en tirant parti d'une variation de la composition des produits, dont un plus grand pourcentage sera tiré des services et des logiciels du marché secondaire, lesquels offrent des marges plus élevées, et en mettant en œuvre une stratégie d'acquisition axée sur la capacité éventuelle d'offrir une solution de point de contrôle complète.

En outre, VOTI prévoit de continuer d'améliorer ses processus de fabrication allégés et la prestation des services à la clientèle. La Société continuera également d'investir dans la recherche et le développement afin de maintenir son avantage concurrentiel.

Perspectives financières

L'intérêt accru pour la sécurité à l'échelle mondiale a entraîné une croissance des marchés verticaux du contrôle de sécurité par rayons X dans le monde. D'ailleurs, selon une étude de marché récente, le marché traditionnel mondial du contrôle de sécurité par rayons X devait, avant la pandémie de COVID-19, croître à un taux de croissance annuel composé de 4,9 %, pour atteindre 2,67 G\$ US d'ici 2024¹.

La COVID-19 a une incidence importante et toujours en évolution sur les marchés et les secteurs dans lesquels la Société vend ses produits, y compris les immeubles et les terrains gouvernementaux, les secteurs du transport, des voyages et des événements et du divertissement (y compris les croisiéristes, les sociétés de transport aérien et les sites publics comme les stades de sport). La Société s'est toutefois renforcée grâce à une série de stratégies d'atténuation, et elle est désormais en meilleure position pour assurer sa croissance malgré les incertitudes persistantes liées à la pandémie. Ces stratégies comprennent le renforcement de la situation de trésorerie de la Société au moyen de l'injection de capitaux par des actionnaires, l'utilisation des programmes gouvernementaux disponibles et la réduction des coûts d'exploitation. À la clôture de l'exercice 2020, la Société avait grandement allégé sa structure d'exploitation et concentrait ses efforts sur l'amélioration des processus et des politiques.

1. Homeland Security Research Corp, « X-ray Security Screening Systems (Aviation, Maritime, Land Transportation, Defense, Postal, Perimeter, Building, Baggage, Cargo, People, Container & Vehicle) Global Market – 2019-2024 », publié en juin 2019.

Globalement, le plan de croissance de la Société est axé sur les principaux marchés verticaux suivants :

- Actifs et infrastructures essentiels – centres de données et installations de télécommunications; immeubles gouvernementaux; infrastructures liées à l'énergie et aux services publics; sièges sociaux et bureaux; raffineries métallurgiques; sites miniers.
- Transport – réseaux de transport en commun; aéroports (fret); installations de transport sur rails; terminaux pour paquebots de croisière; activités logistiques.
- Périmètres et immeubles sécurisés – établissements d'enseignement et universités; tribunaux et centres correctionnels; postes de police et sites militaires; événements et attractions; ambassades.
- Ports et frontières – points de contrôle terrestres; ports de mer; douanes.
- Secteur commercial, de la fabrication et du détail – entrepôts; installations de traitement des commandes et de fabrication; commerces de détail.

Grâce aux initiatives mises en œuvre à l'exercice 2020, VOTI prévoit enregistrer à l'exercice 2021 un niveau des ventes et des marges conformes à ceux observés avant la pandémie, ainsi qu'un BAIIA ajusté et des flux de trésorerie liés aux opérations positifs. Plusieurs facteurs permettront de déterminer si la Société est en mesure d'atteindre ces objectifs financiers au cours de l'exercice 2021, notamment des ventes supplémentaires de garanties prolongées permettant d'enregistrer des produits récurrents en raison de l'expansion du parc de scanners; l'écoulement continu des stocks accumulés en 2020; l'accélération du recouvrement des débiteurs; les avantages attendus du lancement d'une gamme d'appareils de balayage à rayons X de série Matrix de prochaine génération; la réalisation de la première vente de la plateforme d'analyse VotiINSIGHTS; le lancement de VotiEMD et la réalisation d'économies de coûts importantes découlant de plusieurs initiatives technologiques réalisées au cours de l'exercice 2020.

Les prévisions susmentionnées se fondent sur les attentes et les hypothèses actuelles de VOTI. Elles sont présentées sous réserve de la mise en garde à l'égard des déclarations prospectives ci-dessus, et sont assujetties aux divers risques et incertitudes mentionnés dans les présentes, notamment les répercussions et l'incertitude liées à la pandémie de COVID-19. Ces répercussions de la pandémie sur la Société, ses parties prenantes et les marchés continuent d'évoluer, et dans la mesure où ces répercussions négatives perdureront, elles influenceront sur la stratégie de croissance de VOTI, et les informations fournies dans le présent rapport de gestion, y compris en ce qui a trait aux hypothèses et aux plans ou aux attentes futurs, sont présentées dans ce contexte. Se reporter également à la rubrique « Risques d'entreprise » ci-dessous dans le présent rapport de gestion. Les renseignements à l'égard des attentes de VOTI en ce qui a trait aux prévisions et aux projections sont fournies afin de donner un contexte quant à la nature des plans futurs de VOTI et pourraient ne pas être appropriés à d'autres fins. Rien ne garantit que VOTI sera en mesure de mettre en œuvre avec succès ses stratégies et ses plans décrits ci-dessus, et toutes les déclarations faites sont expressément présentées sous réserve des mises en garde à l'égard des déclarations prospectives ci-dessus.

Tendances et caractère saisonnier

Tendances sectorielles

Malgré les milliards de dollars consacrés à la recherche et au développement depuis les événements du 11 septembre, les systèmes de contrôle de sécurité par rayons X demeurent la solution technologique de choix en matière d'inspection non intrusive à débit de traitement optimal.

Tendances liées à VOTI

Les marchés dans lesquels VOTI exerce ses activités sont hautement concurrentiels et ils se caractérisent par les besoins en constante évolution des clients et la rapidité des changements technologiques. Le marché mondial des systèmes de détection est relativement concentré, puisque cinq principaux fournisseurs mondiaux de solutions et de systèmes diversifiés se le partagent. La concurrence repose sur des facteurs comme la performance, les fonctionnalités et la qualité des produits, la rentabilité globale des solutions, les relations avec d'anciens clients, les capacités technologiques des produits, les prix, la présence sur le marché local, et l'étendue de la structure de vente et de service de la Société. Sur le marché mondial de la détection, les principaux concurrents de VOTI sont OSI Systems Inc., Smiths Group plc, Nuctech Company Limited, Astrophysics, Inc. et Leidos Holdings, Inc.

VOTI estime que son avantage concurrentiel principal consiste en la qualité de ses images. En effet, la technologie 3D Perspective^{MC} de la Société ainsi que son logiciel exclusif fournissent des images haute résolution qui éliminent les angles morts et améliorent la capacité de l'opérateur à repérer les menaces potentielles. L'avantage concurrentiel de VOTI repose également sur la convivialité de ses systèmes, des capacités de diagnostic, de mise à jour, de réparation et d'entretien à distance, une stratégie de prix intéressante et des capacités d'analytique.

En développant des produits visionnaires à des prix intéressants, VOTI offre les caractéristiques et les avantages haut de gamme et rentables (y compris des capacités de détection améliorées et des capacités d'analyse) des systèmes de contrôle de sécurité par rayons X de premier plan utilisés dans les aéroports et les ports de mer (marché dominé par quatre principaux acteurs) aux intervenants des secteurs commerciaux et industriels, qui composent d'ailleurs la majeure partie du marché traditionnel du contrôle de sécurité par rayons X.

Caractère cyclique

Une partie importante des clients de VOTI proviennent du secteur public, où les dépenses sont tributaires des budgets et ont une incidence sur les flux de rentrées. Par conséquent, les produits de VOTI peuvent être influencés par les décisions et le cycle budgétaires du gouvernement lors de certains exercices.

Points saillants financiers

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020

- La Société a poursuivi ses activités pendant l'interruption de l'activité économique mondiale découlant de la pandémie de COVID-19, ses services étant classés à titre de services essentiels. La Société s'est toutefois renforcée grâce à une série de stratégies d'atténuation, et elle est désormais en meilleure position pour assurer sa croissance malgré les incertitudes persistantes liée à la pandémie. Ces stratégies comprennent le renforcement de la situation de trésorerie de la Société au moyen de l'injection de capitaux par des actionnaires, l'utilisation des programmes gouvernementaux disponibles et la réduction des coûts d'exploitation. À la clôture de l'exercice 2020, la Société avait grandement allégé sa structure d'exploitation et concentrait ses efforts sur l'amélioration des processus et des politiques.
- La Société a mené à bien plusieurs initiatives de développement clés au cours de l'exercice 2020, notamment :
 - La gamme d'appareils de balayage à rayons X de série Matrix – La Société a entrepris la commercialisation de ses scanners à rayons X de prochaine génération, une gamme de produits alliant perfectionnements technologiques et économies de coûts qui constitue une avancée vers un modèle SaaS permettant de fidéliser la clientèle et de dégager des marges élevées.
 - VotiINSIGHTS – La Société a commencé à vendre son tableau de bord d'analytique au premier trimestre de 2021.
 - Des initiatives de réduction des coûts.
- La Société a obtenu un financement de 3 940 000 \$ au moyen de l'émission d'unités de débentures convertibles à l'intention d'investisseurs sans lien de dépendance dans le cadre d'un placement privé sans courtier.
- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, les produits ont totalisé 19 013 905 \$, par rapport à 28 427 023 \$ pour l'exercice 2019, ce qui représente une diminution de 9 413 118 \$, ou 33 %. La diminution tient principalement aux perturbations du bassin de vente découlant de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la variation de la composition des produits vendus. La Société a vendu 526 unités de système de balayage de sécurité au cours de l'exercice, comparativement à 704 au cours de l'exercice 2019.
- La marge brute s'est établie à 5 696 891 \$, ou 30 % des produits, en baisse comparativement à 10 197 026 \$, ou 36 % des produits, pour l'exercice 2019. Cette diminution du ratio de la marge brute par rapport à l'exercice 2019 est principalement attribuable à la composition des produits vendus et à la composition géographique.
- La perte nette a augmenté pour s'établir à 6 735 410 \$, comparativement à 4 294 647 \$ pour l'exercice 2019. L'augmentation de 2 440 763 \$ de la perte nette par rapport l'exercice 2019 est principalement attribuable à la diminution de la marge brute, à l'augmentation des charges financières, à la radiation de créances clients et à la dépréciation des frais de développement inscrits à l'actif en 2020. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une diminution des charges d'exploitation de la Société, l'absence de charges liées à l'acquisition inversée de Steamsand en 2020, une diminution de la juste valeur des bons de souscription et des passifs au titre des dérivés incorporés sans effet sur la trésorerie de la Société, la diminution de la charge liée aux paiements fondés sur des actions ainsi que le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19.
- Le BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 a diminué pour s'établir à (2 942 275) \$, comparativement à (721 315) \$ pour l'exercice 2019. La diminution de 2 220 960 \$ est principalement attribuable à la diminution des produits et de la marge brute connexe, contrebalancée en partie par la diminution des coûts d'exploitation et le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020

- Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, les produits ont totalisé 4 852 379 \$, en baisse de 457 750 \$, ou 9 %, par rapport à 5 310 129 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Cette diminution est principalement attribuable aux perturbations du bassin de vente découlant de la pandémie de COVID-19.

- La marge brute s'est établie à 1 197 758 \$, ou 25 % des produits, en baisse comparativement à 1 789 994 \$, ou 34 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice 2019. Cette diminution tient principalement à la composition des produits vendus et à la composition géographique, ainsi qu'à la vente de 42 scanners dont la Société a repris possession et dont le coût comptabilisé correspondait à leur valeur nette de réalisation. Par conséquent, aucune marge n'a pu être dégagée de la vente de ces scanners, ce qui a contribué à la diminution de 5 % de la marge globale enregistrée au cours du trimestre.
- La perte nette a augmenté pour s'établir à 2 216 449 \$, comparativement à 1 314 494 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. Cette augmentation de 901 955 \$ est principalement attribuable à la diminution de la marge brute, à une augmentation des bons de souscription et des passifs au titre des dérivés incorporés sans effet sur la trésorerie, à la dépréciation des frais de développement inscrits à l'actif et à l'augmentation des radiations de créances clients et des créances irrécouvrables en 2020, facteurs contrebalancés en partie par le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19 et la diminution des coûts d'exploitation.
- Le BAIIA ajusté s'est amélioré, passant de (612 150) \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019 à (511 848) \$. L'augmentation de 100 302 \$ est principalement attribuable à la diminution des coûts d'exploitation et au financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la marge brute.

Placements privés

Le 15 novembre 2019, la Société a émis 171 429 actions ordinaires dans le cadre d'un placement privé, dont 20 309 actions ordinaires émises à un administrateur de la Société. Les actions ordinaires ont été émises au prix de 1,75 \$ par action pour un produit brut total de 300 000 \$.

Le 26 mars 2020, le conseil d'administration de la Société (le « conseil » ou le « conseil d'administration ») a autorisé l'émission d'unités de débentures convertibles dans le cadre d'un placement privé sans courtier.

Chaque unité de débenture convertible comprend :

1. une débenture convertible non garantie de premier rang d'un montant en capital de 1 000 \$ d'une durée de deux ans portant intérêt à un taux annuel de 10 %, donnant droit à son détenteur de convertir la totalité ou une partie du capital en cours en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 0,80 \$ par action; et
2. 600 bons de souscription donnant droit au détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société par bon de souscription à un prix d'exercice de 0,85 \$ par action pour une période de 24 mois après la date de clôture.

Le taux d'intérêt de 10 % est payable semestriellement à terme échu le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 30 juin 2020, et la Société peut, à sa discrétion exclusive, régler la totalité ou une partie des intérêts en trésorerie ou en actions ordinaires. À l'heure actuelle, la Société a l'intention de régler les intérêts payables au moyen de l'émission d'actions ordinaires. De plus, la Société peut, à sa discrétion exclusive, obliger la conversion de la totalité ou d'une partie du capital des débentures convertibles en cours en actions ordinaires, si, à tout moment avant la date d'échéance, le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions ordinaires de la Société pendant 20 jours de bourse consécutifs est égal ou supérieur à 1,45 \$.

La Société a également le droit de devancer le moment de l'expiration des bons de souscription, obligeant ainsi la conversion de la totalité ou d'une partie des bons de souscription en circulation, si, à tout moment avant la date d'échéance, le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions ordinaires est égal ou supérieur à 1,65 \$ pendant 20 jours de bourse consécutifs.

Aux mois d'avril et de juin 2020, la Société a émis 3 940 unités de débentures convertibles pour un produit brut total de 3 940 000 \$.

Principales informations financières annuelles

Les principales informations financières annuelles ci-dessous sont tirées des états financiers consolidés audités de la Société aux 31 octobre 2020, 2019 et 2018, préparés conformément aux normes IFRS.

	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2018
Situation financière			
Trésorerie	2 088 825	1 941 507	643 067
Total de l'actif	21 513 908	23 152 381	22 932 639
Total de la dette ²	6 626 163	3 233 000	7 005 734
Capitaux propres (déficit)	6 167 962	11 479 625	(474 117)
Perte et perte globale			
Produits	19 013 905	28 427 023	23 006 852
Perte nette	(6 735 410)	(4 294 647)	(3 687 524)
Perte globale	(6 903 222)	(4 415 612)	(3 639 816)
Perte par action, de base et diluée	(0,25)	(0,18)	(0,24)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes			
Activités d'exploitation	(1 515 004)	(5 253 628)	(4 469 918)
Activités d'investissement	(2 238 659)	(3 775 258)	(713 014)
Activités de financement	3 967 474	1 140 812	14 506 790

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux normes IFRS qu'utilise la Société tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de notre information financière présentée en vertu des normes IFRS.

BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le BAIIA correspond au bénéfice net ou à la perte nette moins les charges financières, la dotation aux amortissements et la charge d'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA compte non tenu de la charge liée aux paiements fondés sur des actions et des éléments qui, de l'avis de la direction, ne s'inscrivent pas nécessairement dans les activités quotidiennes de la Société et qui pourraient donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. De l'avis de la direction, le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures utiles de la performance financière et aident à mieux comprendre la performance de la Société, car elles contribuent à refléter les activités commerciales de la Société et elles permettent d'établir une comparaison plus précise avec d'autres sociétés, en n'incluant pas l'incidence que des éléments non récurrents, hors exploitation et inhabituels peuvent avoir sur le BAIIA de la Société.

De plus, la direction estime que ces mesures permettent d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités continues et à respecter ses engagements.

2. Le total de la dette correspond à la dette bancaire, à l'emprunt à terme, aux titres d'emprunt convertibles et à la dette à long terme.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté.

	Trimestres clos les 31 octobre		Exercices clos les 31 octobre	
	2020	2019	2020	2019
Produits	4 852 379	5 310 129	19 013 905	28 427 023
Perte nette	(2 216 449)	(1 314 494)	(6 735 410)	(4 294 647)
Charges financières ³	500 848	434 979	2 174 802	955 297
Amortissements	400 167	168 923	953 879	318 063
BAIIA	(1 315 434)	(710 592)	(3 606 729)	(3 021 287)
Variation de la juste valeur des bons de souscription	46 236	(547 683)	(987 823)	(1 315 231)
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés	78 800	–	(896 990)	–
Paiements fondés sur des actions	(41 988)	646 125	1 250 798	2 517 587
Acquisition inversée	–	–	–	964 038
Éléments inhabituels et non récurrents				
Radiation de créances clients ⁴	116 043	–	663 974	–
Indemnités de départ ⁵	150 000	–	180 000	65 420
Honoraires non récurrents	–	–	–	68 158
Dépréciation des frais de développement ⁶	454 495	–	454 495	–
BAIIA ajusté	(511 848)	(612 150)	(2 942 275)	(721 315)
Marge du BAIIA ajusté (%)	(11) %	(12) %	(15) %	(3) %

Perte nette ajustée et perte ajustée par action

La perte nette ajustée correspond à la perte nette ajustée pour tenir compte de la charge liée aux paiements fondés sur des actions et des éléments qui, de l'avis de la direction, ne s'inscrivent pas nécessairement dans les activités quotidiennes de la Société et qui pourraient donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. La perte ajustée par action est calculée en divisant la perte nette ajustée par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

La perte nette ajustée et la perte ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. De l'avis de la direction, la perte nette ajustée et la perte ajustée par action sont des mesures de la performance utiles qui facilitent la comparaison d'une période à l'autre, car elles excluent des éléments qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans les activités quotidiennes de la Société et qui pourraient donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise.

3. Les charges financières correspondent aux charges d'intérêts et frais bancaires, aux profits et pertes de change, aux intérêts liés à la composante financement importante sur les garanties prolongées, aux intérêts sur les obligations locatives, aux intérêts capitalisés et coûts de transaction sur les titres d'emprunt convertibles et aux autres charges financières.

4. La radiation de créances clients comprend la réduction de valeur des créances sans effet sur la trésorerie. La radiation est ajustée à partir du BAIIA car elle n'entre pas dans le cours normal des activités quotidiennes de la Société, elle n'est pas récurrente et elle a trait à la reprise de possession de scanners auprès de clients en défaut de paiement. La radiation est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs à titre de créance irrécouvrable et est calculée comme l'écart entre le solde des créances et la valeur nette de réalisation des stocks. Depuis mars 2020, la quasi-totalité des ventes à crédit sont assurées à 90 % ou garanties par une lettre de crédit bancaire, alors que toute radiation future de cette taille est minime, et par conséquent, la radiation de créances clients est considérée comme non récurrente.

5. Les indemnités de départ comprennent des paiements de cessation d'emploi versés au cours de la période.

6. La dépréciation des frais de développement correspond à une charge sans effet sur la trésorerie liée à la réduction de valeur des projets de développement qui ont été abandonnés, car la direction estime que ces projets ne généreront plus d'avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la perte nette et de la perte nette ajustée.

	Trimestres clos les 31 octobre		Exercices clos les 31 octobre	
	2020	2019	2020	2019
(Perte nette) bénéfice net	(2 216 449)	(1 314 494)	(6 735 410)	(4 294 647)
Variation de la juste valeur des bons de souscription	46 236	(547 683)	(987 823)	(1 315 231)
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés	78 800	–	(896 990)	–
Paiements fondés sur des actions	(41 988)	646 125	1 250 798	2 517 587
Acquisition inversée	–	–	–	964 038
Éléments inhabituels et non récurrents				
Radiation de créances clients	116 043	–	663 974	–
Indemnités de départ	150 000	–	180 000	65 420
Honoraires non récurrents	–	–	–	68 158
Dépréciation des frais de développement	454 495	–	454 495	–
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(1 412 863)	(1 216 052)	(6 070 956)	(1 994 675)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte par action, de base et diluée, et de la perte ajustée par action.

	Trimestres clos les 31 octobre		Exercices clos les 31 octobre	
	2020	2019	2020	2019
(Perte) bénéfice par action, de base et dilué	(0,08)	(0,05)	(0,25)	(0,18)
Incidence des ajustements au titre (de la perte nette) du bénéfice net	0,03	0,00	0,02	0,09
(Perte) bénéfice ajusté par action	(0,05)	(0,05)	(0,23)	(0,09)

Résultats d'exploitation

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

Le tableau suivant présente les principales composantes des états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 par rapport à la période correspondante de 2019.

Exercices clos les 31 octobre	2020	2019	Écart	Écart en %
Produits	19 013 905	28 427 023	(9 413 118)	(33) %
Coût des produits vendus	13 317 014	18 229 997	(4 912 983)	(27) %
Marge brute	5 696 891	10 197 026	(4 500 135)	s.o.
Ratio de la marge brute	30 %	36 %	(6) %	(6) %
Frais généraux et administratifs	4 741 662	4 810 621	(68 959)	(1) %
Frais de vente et de distribution	4 970 543	5 912 998	(942 455)	(16) %
Frais de recherche et développement	1 179 309	646 363	532 946	82 %
Charges financières, montant net	2 174 802	955 297	1 219 505	128 %
Variation de la juste valeur des bons de souscription	(987 823)	(1 315 231)	327 408	(25) %
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés	(896 990)	–	(896 990)	s.o.
Paielements fondés sur des actions	1 250 798	2 517 587	(1 266 789)	(50) %
Acquisition inversée	–	964 038	(964 038)	s.o.
Perte nette	(6 735 410)	(4 294 647)	(2 440 763)	(57) %
Perte par action, de base et diluée	(0,25)	(0,18)	(0,07)	s.o.
Perte nette ajustée	(6 070 956)	(1 994 675)	(4 076 281)	(204) %
Perte ajustée par action, de base et diluée	(0,23)	(0,09)	(0,14)	s.o.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, les produits ont totalisé 19 013 905 \$, en baisse de 9 413 118 \$, ou 33 %, par rapport à 28 427 023 \$ pour l'exercice 2019. La diminution tient principalement aux perturbations du bassin de vente découlant de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la variation de la composition des produits vendus. La Société a vendu 526 unités de système de balayage de sécurité, comparativement à 704 unités pour la période correspondante de 2019.

La marge brute s'est établie à 5 696 891 \$, ou 30 % des produits, en baisse comparativement à 10 197 026 \$, ou 36 % des produits, pour l'exercice 2019. Cette diminution du ratio de la marge brute par rapport à l'exercice 2019 est principalement attribuable à la composition des produits vendus et à la composition géographique.

Les frais généraux et administratifs ont diminué pour s'établir à 4 741 662 \$, par rapport à 4 810 621 \$ pour l'exercice 2019. La diminution de 68 959 \$ est principalement attribuable aux mesures de réduction des coûts mises en œuvre par la Société en 2020, y compris la réduction de la rémunération des cadres, la baisse de l'effectif, la diminution des honoraires et des frais de déplacement, ainsi qu'au financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19 et aux honoraires additionnels engagés dans le cadre de l'opération de prise de contrôle inversée de la Société au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse de la charge pour créances douteuses qui découle essentiellement de la radiation de créances clients d'un montant de 663 974 \$.

Les frais de vente et de distribution ont diminué pour s'établir à 4 970 543 \$, comparativement à 5 912 998 \$ pour l'exercice 2019. La diminution de 942 455 \$ est principalement attribuable à la baisse des commissions, des frais de déplacement, des participations aux foires commerciales et des services de soutien. Toutes ces diminutions découlent directement de l'incidence mondiale de la COVID-19.

Les frais de recherche et développement ont augmenté pour s'établir à 1 179 309 \$, comparativement à 646 363 \$ pour l'exercice 2019. L'augmentation de 532 946 \$ est principalement attribuable à la dépréciation des frais de développement inscrits à l'actif de 454 495 \$ ainsi qu'à la hausse de l'amortissement, facteurs contrebalancés en partie par une réduction des dépenses liées à des projets de recherche non essentiels.

Les charges financières nettes ont augmenté pour s'établir à 2 174 802 \$, comparativement à des charges nettes de 955 297 \$ pour l'exercice 2019. L'augmentation de 1 219 505 \$ est principalement attribuable aux intérêts capitalisés sur les titres d'emprunt convertibles émis en 2020, aux charges d'intérêts liées à la hausse des emprunts au cours de 2020, aux intérêts liés à la composante financement sur les obligations locatives sans effet sur la trésorerie, à la charge liée aux bons de souscription sans effet sur la trésorerie dans le cadre de la modification de la convention d'emprunt, ainsi qu'à l'augmentation des intérêts liés à la composante financement importante sur les garanties prolongées, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des profits de change.

La variation de la juste valeur des bons de souscription a diminué pour correspondre à un profit de 987 823 \$, comparativement à un profit de 1 315 231 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. La diminution de 327 408 \$ tient principalement à l'incidence de la variation du cours de l'action de la Société sur la réévaluation à la juste valeur sans effet sur la trésorerie des bons de souscription de la Société au 31 octobre 2020, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse du nombre de bons de souscription émis en 2020.

La variation de la juste valeur des dérivés incorporés a augmenté pour correspondre à un profit de 896 990 \$, comparativement à un montant de néant pour la période correspondante de l'exercice 2019. Il s'agit d'un nouvel instrument financier qui représente l'option de conversion incorporée aux débentures convertibles nouvellement émises qui n'existaient pas au cours de la période correspondante de l'exercice 2019.

Les paiements fondés sur des actions ont diminué pour s'établir à 1 250 798 \$, comparativement à 2 517 587 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. La diminution est principalement attribuable à la hausse du nombre d'options sur actions frappées de déchéance ainsi qu'à la baisse du nombre d'options sur actions et d'unités d'actions différées (« UAD ») dont les droits ne sont pas acquis, facteurs contrebalancés en partie par la hausse du nombre d'UAR attribuées en 2020.

La perte nette a augmenté pour s'établir à 6 735 410 \$, comparativement à une perte nette de 4 294 647 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. L'augmentation de la perte nette de 2 440 763 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2019 est principalement attribuable à la baisse de la marge brute, à la hausse des charges financières, à la radiation de créances clients et à la dépréciation des frais de développement inscrits à l'actif en 2020, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des charges d'exploitation de la Société, l'absence de charges liées à l'acquisition inversée de Steamsand en 2020, la diminution de la juste valeur des passifs liés aux bons de souscription et aux dérivés incorporés sans effet sur la trésorerie de la Société, la diminution de la charge liée aux paiements fondés sur des actions et le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19.

Trimestres clos les 31 octobre 2020 et 2019

Le tableau suivant présente les principales composantes des états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 par rapport à la période correspondance de 2019.

Trimestres clos les 31 octobre	2020	2019	Écart	Écart en %
Produits	4 852 379	5 310 129	(457 750)	(9) %
Coût des produits vendus	3 654 621	3 520 135	134 486	4 %
Marge brute	1 197 758	1 789 994	(592 236)	s.o.
Ratio de la marge brute	25 %	34 %	(9) %	(9) %
Frais généraux et administratifs	1 215 528	1 028 758	186 770	18 %
Frais de vente et de distribution	890 254	1 464 301	(574 047)	(39) %
Frais de recherche et développement	724 529	78 008	646 521	829 %
Charges financières, montant net	500 848	434 979	65 869	15 %
Variation de la juste valeur des bons de souscription	46 236	(547 683)	593 919	108 %
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés	78 800	–	78 800	s.o.
Paiements fondés sur des actions	(41 988)	646 125	(688 113)	(106) %
Perte nette	(2 216 449)	(1 314 494)	(901 955)	(69) %
Bénéfice (perte) par action, de base et dilué	(0,08)	(0,05)	(0,03)	s.o.
(Perte nette) bénéfique net ajusté	(1 412 863)	(1 216 052)	(196 811)	(16) %
(Perte) bénéfique ajusté par action, de base et dilué	(0,05)	(0,05)	0,00	s.o.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, les produits ont totalisé 4 852 379 \$, en baisse de 457 750 \$, ou 9 %, par rapport à 5 310 129 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Cette diminution est principalement attribuable aux perturbations du bassin de vente découlant de la pandémie de COVID-19.

La marge brute s'est établie à 1 197 758 \$, ou 25 % des produits, en baisse comparativement à 1 789 994 \$, ou 34 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice 2019. Cette diminution du ratio de la marge brute tient principalement à la composition des produits vendus et à la composition géographique, ainsi qu'à la vente de 42 scanners dont la Société a repris possession et dont le coût comptabilisé correspondait à leur valeur nette de réalisation. Par conséquent, aucune marge n'a pu être dégagée de la vente de ces scanners, ce qui a contribué à la diminution de 5 % de la marge globale enregistrée au cours du trimestre.

Les frais généraux et administratifs ont augmenté pour s'établir à 1 215 528 \$, par rapport à 1 028 758 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. L'augmentation de 186 770 \$ est principalement attribuable à l'augmentation de la radiation de créances clients et des créances irrécouvrables, contrebalancée en partie par la réduction de la rémunération des cadres, la baisse de l'effectif, la diminution des frais de déplacement, ainsi que par le financement reçu aux termes des programmes de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19.

Les frais de vente et de distribution ont diminué pour s'établir à 890 254 \$, comparativement à 1 464 301 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. La diminution de 574 047 \$ est principalement attribuable à la baisse des commissions, des frais de déplacement, des participations aux foires commerciales et des services de soutien. Toutes ces diminutions, qui découlent directement de l'incidence mondiale de la COVID-19, ont été partiellement contrebalancées par une hausse des indemnités de départ.

Les frais de recherche et développement ont augmenté pour s'établir à 724 529 \$, comparativement à 78 008 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. L'augmentation de 646 521 \$ est principalement attribuable à la dépréciation des frais de développement inscrits à l'actif de 454 495 \$, ainsi qu'à la hausse de l'amortissement, facteurs contrebalancés en partie par une réduction des dépenses liées à des projets de recherche non essentiels.

Les charges financières nettes ont augmenté pour s'établir à 500 848 \$, comparativement à des charges nettes de 434 979 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. L'augmentation de 65 869 \$ est principalement attribuable à une hausse de la charge de désactualisation au titre des intérêts et de la charge liée aux bons de souscription sans effet sur la trésorerie dans le cadre de la modification de la convention d'emprunt, partiellement contrebalancée par la hausse des profits de change.

La variation de la juste valeur des bons de souscription a augmenté pour correspondre à une perte de 46 236 \$, comparativement à un profit de 547 683 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. L'augmentation de 593 919 \$ tient principalement à une hausse de l'estimation de la direction à l'égard de la durée de vie attendue des bons de souscription, partiellement contrebalancée par l'incidence de la diminution du cours de l'action de la Société sur le passif à la juste valeur sans effet sur la trésorerie au 31 octobre 2020.

La variation de la juste valeur des dérivés incorporés a diminué pour correspondre à une perte de 78 800 \$, comparativement à un montant de néant pour la période correspondante de l'exercice 2019. Il s'agit d'un nouvel instrument financier qui représente l'option de conversion incorporée aux débentures convertibles nouvellement émises qui n'existaient pas au cours de la période correspondante de l'exercice 2019.

La charge liée aux paiements fondés sur des actions ont diminué pour correspondre à un profit de 41 988 \$, comparativement à une charge de 646 125 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. La diminution de 688 113 \$ est principalement attribuable à la hausse du nombre d'options sur actions frappées de déchéance ainsi qu'à la baisse du nombre d'options sur actions et d'UAD dont les droits ne sont pas acquis.

La perte nette a augmenté pour s'établir à 2 216 449 \$, comparativement à une perte nette de 1 314 494 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. Cette augmentation de 901 955 \$ est principalement attribuable à la diminution de la marge brute, à une augmentation des passifs liés aux bons de souscription et aux dérivés incorporés sans effet sur la trésorerie, à la dépréciation des frais de développement inscrits à l'actif et à l'augmentation des radiations de créances clients et des créances irrécouvrables en 2020, facteurs contrebalancés en partie par le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral du Canada en réponse à la pandémie de COVID-19, et la diminution des coûts d'exploitation.

Situation financière

Le tableau suivant présente une analyse de l'état consolidé de la situation financière de la Société aux 31 octobre 2020 et 2019.

	Au 31 octobre 2020	Au 31 octobre 2019	Variation
Total de l'actif	21 513 908	23 152 381	(1 638 473)
<i>Variation principalement attribuable aux éléments suivants :</i>			
Trésorerie	2 088 825	1 941 507	147 318
Créances clients et autres débiteurs	1 928 906	7 713 621	(5 784 715)
Stocks	9 579 181	7 941 110	1 638 071
Immobilisations incorporelles	4 653 265	3 396 868	1 256 397
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 013 599	–	1 013 599
Total du passif	15 345 946	11 672 756	3 673 190
<i>Variation principalement attribuable aux éléments suivants :</i>			
Dettes bancaires	–	330 000	(330 000)
Dettes fournisseurs et charges à payer	3 664 385	5 284 374	(1 619 989)
Obligations locatives	1 064 033	–	1 064 033
Produits différés	2 874 537	2 500 565	373 972
Dettes à long terme	3 935 783	2 650 000	1 285 783
Titres d'emprunt convertibles	2 269 160	–	2 269 160
Dérivés incorporés	531 900	–	531 900
Total des capitaux propres (du déficit)	6 167 962	11 479 625	(5 311 663)
<i>Variation principalement attribuable aux éléments suivants :</i>			
Capital social	38 776 368	38 331 761	444 607
Réserve au titre des options sur actions	3 581 662	2 434 710	1 146 952
Déficit	(35 641 678)	(28 906 268)	(6 735 410)

La trésorerie a augmenté pour atteindre 2 088 825 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 1 941 507 \$ au 31 octobre 2019. L'augmentation de 147 318 \$ tient principalement à la hausse nette des flux de trésorerie provenant des activités de financement, contrebalancée en partie par la diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des activités d'investissement.

Les créances clients et autres débiteurs ont diminué pour s'établir à 1 928 906 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 7 713 621 \$ au 31 octobre 2019. La diminution de 5 784 715 \$ tient principalement à la baisse des ventes à crédit conclues vers la fin d'octobre 2020 par rapport au 31 octobre 2019, au recouvrement en 2020 d'anciennes créances du troisième trimestre de 2019, à la radiation d'une créance client de 663 974 \$ et au reclassement de créances clients d'un montant de 1 806 245 \$ dans les stocks en raison de la reprise de possession de 76 scanners vendus au cours de l'exercice précédent pour régler les montants dus, ainsi qu'à la diminution de la taxe de vente à recevoir, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation du montant à recevoir au titre de la SSUC.

Les stocks ont augmenté pour s'établir à 9 579 181 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 7 941 110 \$ au 31 octobre 2019. L'augmentation de 1 638 071 \$ tient principalement à l'extinction de créances clients d'un montant de 1 806 245 \$ et à l'ajout aux stocks de produits finis à la valeur nette de réalisation découlant de la reprise de possession de 76 scanners vendus au cours de l'exercice précédent pour régler les montants dus.

Les immobilisations incorporelles ont augmenté pour s'établir à 4 653 265 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 3 396 868 \$ au 31 octobre 2019. L'augmentation de 1 256 397 \$ est principalement attribuable à la hausse des réalisations en matière de développement et à l'augmentation de certains coûts inscrits à l'actif relativement aux attentes à l'égard des avantages futurs liés à la hausse des ventes de scanners et de logiciels, ainsi qu'aux initiatives de réduction des coûts, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de la dotation à l'amortissement et une perte de valeur de 454 495 \$ liée à l'abandon de certains projets de développement.

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté pour s'établir à 1 013 599 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à un montant de néant au 31 octobre 2019. L'augmentation découle de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit l'inscription à l'actif d'un contrat de location simple, ce qui représente le droit de la Société d'utiliser cet actif sous-jacent. L'actif au titre du droit d'utilisation est ultérieurement amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat.

La dette bancaire a diminué pour s'établir à néant au 31 octobre 2020, comparativement à 330 000 \$ au 31 octobre 2019. La diminution de 330 000 \$ tient essentiellement à la composition de la trésorerie et de la dette bancaire. Se reporter à l'explication de la diminution de la trésorerie ci-dessus.

Les dettes fournisseurs et charges à payer ont diminué pour s'établir à 3 664 385 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 5 284 374 \$ au 31 octobre 2019. La diminution de 1 619 989 \$ découle principalement de l'achat d'une quantité moindre de stocks au cours du trimestre en raison de l'achat de composantes additionnelles au premier semestre de 2020. Ces composantes devaient d'abord servir à exécuter certaines commandes de clients au deuxième trimestre de 2020. Ces commandes ne s'étant pas concrétisées, les composantes seront utilisées pour exécuter des commandes au cours de périodes ultérieures.

L'obligation locative a augmenté pour s'établir à 1 064 033 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à un montant de néant au 31 octobre 2019. L'augmentation découle de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, *Contrats de location*, et représente la valeur actualisée de l'obligation de la Société d'effectuer les paiements au titre de la location.

Les produits différés ont augmenté pour atteindre 2 874 537 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 2 500 565 \$ au 31 octobre 2019. L'augmentation tient à la vente d'un nombre accru de garanties prolongées payées d'avance au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, facteur contrebalancé en partie par les produits comptabilisés au cours de la période.

La dette à long terme a augmenté pour s'établir à 3 935 783 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à un montant de 2 650 000 \$ au 31 octobre 2019. L'augmentation de 1 285 783 \$ est principalement attribuable à l'emprunt d'un montant additionnel de 1 000 000 \$ auprès d'Espresso Capital Ltd. au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, à un emprunt ne portant pas intérêt d'un montant de 190 000 \$ auprès d'Investissement Québec (« IQ »), ainsi qu'à un prêt de 400 000 \$ reçu de Développement économique Canada pour les régions du Québec (« DEC »).

Les titres d'emprunt convertibles ont augmenté pour s'établir à 2 269 190 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à néant au 31 octobre 2019. L'augmentation est attribuable à l'émission d'unités de débentures convertibles pour un montant de 3 940 000 \$ et à la répartition du produit reçu conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*, tel qu'il est décrit à la note 17 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Les passifs liés aux dérivés incorporés ont augmenté pour s'établir à 531 900 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à néant au 31 octobre 2019. L'augmentation découle de l'émission d'unités de débentures convertibles pour un montant de 3 940 000 \$ et à la répartition du produit reçu conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*, tel qu'il est décrit à la note 18 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Le capital social a augmenté pour s'établir à 38 776 368 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 38 331 761 \$ au 31 octobre 2019. Cette hausse de 444 607 \$ est attribuable à l'émission, dans le cadre d'un placement privé, de 171 429 actions ordinaires au prix de 1,75 \$ par action pour un produit brut total de 300 000 \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, à l'émission de 130 606 actions ordinaires à titre de règlement des intérêts d'un montant de 78 361 \$ liés au coupon semestriel de 10 % sur les débentures convertibles, à l'émission de 50 000 actions ordinaires au prix de 0,50 \$ par action en règlement de services professionnels rendus, ainsi qu'à l'émission de 23 411 actions ordinaires à un administrateur de la Société en échange d'UAD attribuées en vertu du régime d'unités d'actions différées de la Société.

La réserve au titre des options sur actions a augmenté pour s'établir à 3 581 662 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 2 434 710 \$ au 31 octobre 2019. La hausse de 1 146 952 \$ est attribuable à la charge liée aux paiements fondés sur des actions comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, contrebalancée en partie par l'échange de 23 411 UAD contre des actions ordinaires.

Le déficit a augmenté pour s'établir à 35 641 678 \$ au 31 octobre 2020, comparativement à 28 906 268 \$ au 31 octobre 2019. L'augmentation de 6 735 410 \$ est attribuable à la perte nette engagée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Situation de trésorerie et sources de financement

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour poursuivre sa croissance interne, établir une structure du capital solide afin de respecter ses obligations envers ses investisseurs et ses créanciers et fournir un rendement approprié aux actionnaires. Pour financer ses activités, la Société s'appuie sur ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de même que sur ses ressources financières, ce qui comprend le solde de trésorerie, les facilités de crédit, l'emprunt à terme, les placements privés et l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant ses actions ordinaires et l'émission de billets convertibles. Le conseil d'administration ne demande pas à la direction de respecter un critère quantitatif en ce qui a trait au rendement du capital investi, mais il promeut une croissance durable d'un exercice à l'autre. Se reporter à la rubrique « Base d'établissement et hypothèse de la continuité de l'exploitation » pour plus d'information.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire des flux de trésorerie nets par activité pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019.

Exercices clos les 31 octobre	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(1 515 004)	(5 253 628)	3 738 624
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(2 238 659)	(3 775 258)	1 536 599
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	3 967 474	1 140 812	2 826 662
Variation nette de la trésorerie	213 811	(7 888 074)	8 101 885
Incidence nette des variations des taux de change sur la trésorerie	(66 493)	(56 459)	(10 034)
Trésorerie et liquidités soumises à restrictions au début de la période	1 941 507	9 886 040	(7 944 533)
Trésorerie à la fin de la période	2 088 825	1 941 507	147 318

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation ont diminué de 3 738 624 \$ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, par rapport à l'exercice 2019. Cette baisse découle principalement de l'incidence favorable de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de la Société, partiellement contrebalancée par la diminution des résultats d'exploitation en trésorerie pour l'exercice.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont diminué de 1 536 599 \$ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, par rapport à l'exercice 2019, en raison principalement d'une réduction des activités de développement et du financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral canadien en réponse à la pandémie de COVID-19.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ont augmenté de 2 826 662 \$ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, par rapport à l'exercice 2019. La hausse s'explique principalement par l'émission d'unités de débentures convertibles, la variation des emprunts au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 et le paiement des frais d'émission d'actions par suite de la clôture de l'appel public à l'épargne au cours de l'exercice 2019, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution de la contrepartie reçue de l'émission d'actions ordinaires et de Steamsand, ainsi que par la hausse des charges d'intérêts et des frais bancaires au cours de l'exercice 2020.

Autres considérations liées à la trésorerie

Dette bancaire et lettres de garantie

Au 31 octobre 2020, la Société disposait d'une facilité à vue renouvelable disponible, renégociée avec l'institution financière, d'un montant de 1 000 000 \$ (la « facilité 1 ») fondée sur les soldes de débiteurs et de stocks admissibles. Les montants prélevés sur cette facilité portent intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1,5 % et sont remboursables à vue. La facilité à vue renouvelable a été réduite à 500 000 \$ le 31 décembre 2020, conformément à l'entente.

La Société dispose également d'une facilité à vue renouvelable de 2 055 000 \$ (la « facilité 2 ») sous forme de lettres de garantie libellées en dollars canadiens ou américains qui est remboursable à vue.

Tous les emprunts effectués aux termes de la facilité 1 et de la facilité 2 sont garantis par ce qui suit :

- a) une hypothèque mobilière représentant toutes les obligations actuelles et futures d'un montant de 3 100 000 \$, laquelle constitue une sûreté réelle sur l'universalité de tous les actifs actuels et futurs, excluant les crédits d'impôt à recevoir;
- b) une hypothèque mobilière représentant toutes les obligations actuelles et futures d'un montant de 33 684 \$, laquelle constitue une hypothèque de premier rang sur les dépôts à terme ou les certificats de placement garantis d'un montant de 33 684 \$;
- c) une hypothèque mobilière représentant toutes les obligations actuelles et futures d'un montant de 34 153 \$, laquelle constitue une hypothèque de premier rang sur les dépôts à terme ou les certificats de placement garantis d'un montant de 34 153 \$;
- d) une assurance fournie par Exportation et développement Canada qui couvre les pertes liées à des débiteurs précis, la banque étant nommée comme bénéficiaire;
- e) un acte de cession constituant une charge de premier rang sur tous les stocks.

Les emprunts effectués aux termes de la facilité 1 sont également garantis par Exportation et développement Canada jusqu'à un maximum de 65 % du total des emprunts en cours. La garantie porte intérêt au taux de 4,4 % du montant garanti.

Les emprunts effectués aux termes de la facilité 2 sont également garantis par une garantie-caution de bonne fin d'Exportation et développement Canada pour garantir la totalité de chaque lettre de garantie émise. Cette garantie porte intérêt à 4,4 % du montant garanti.

Au 31 octobre 2020, aucun montant n'avait été prélevé (2019 – 330 000 \$) aux termes de la facilité 1, et le total des lettres de garantie aux termes de la facilité 2 libellées en dollars américains équivalait à 467 000 \$ CA.

Ces facilités sont examinées de façon périodique, et la Société doit respecter certains ratios financiers et clauses restrictives en ce qui a trait aux facilités, y compris un ratio du passif total par rapport à la valeur corporelle nette d'un maximum de 3:1 qui doit être évalué chaque trimestre. Au 31 octobre 2020, la Société respectait toutes ses clauses restrictives.

Emprunt à terme

Le 2 août 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit avec Investissement Québec (« IQ ») visant un emprunt à terme d'un montant maximal de 336 840 \$ qui servira expressément à financer les crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental pour l'exercice 2019 de la Société.

L'emprunt à terme porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 2,55 % et est garanti par une hypothèque de premier rang sur les crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement et d'autres actifs de la Société pour un total de 404 000 \$, en plus d'une lettre de crédit irrévocable d'un montant de 33 684 \$, soit 10 % du montant de la facilité de crédit.

L'emprunt à terme est remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes :

- a) la date à laquelle la Société produit sa déclaration fiscale, si le montant à recevoir au titre des crédits d'impôt remboursables est déduit de l'impôt à payer à ce moment;
- b) la date à laquelle la Société doit produire sa déclaration fiscale, si ce n'est déjà fait;
- c) la date à laquelle un remboursement est reçu;
- d) le 30 avril 2021.

Au 31 octobre 2020, la Société avait emprunté un montant de 253 000 \$ en vertu de cette facilité.

En juin 2020, la Société a conclu une autre convention de facilité de crédit avec IQ visant un emprunt à terme d'un montant maximal de 341 530 \$ qui servira expressément à financer les crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental pour l'exercice 2020 de la Société.

L'emprunt à terme porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 2,55 % et est garanti par une hypothèque de premier rang sur les crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement et d'autres actifs de la Société pour un total de 410 000 \$, en plus d'une lettre de crédit irrévocable d'un montant de 34 153 \$, soit 10 % du montant de la facilité de crédit.

L'emprunt à terme est remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes :

- a) la date à laquelle la Société produit sa déclaration fiscale, si le montant à recevoir au titre des crédits d'impôt remboursables est déduit de l'impôt à payer à ce moment;
- b) la date à laquelle la Société doit produire sa déclaration fiscale, si ce n'est déjà fait;
- c) la date à laquelle un remboursement est reçu;
- d) le 30 avril 2022.

Au 31 octobre 2020, la Société avait emprunté un montant de 168 220 \$ en vertu de cette facilité.

Dettes à long terme

i) Espresso Capital Ltd.

Le 8 janvier 2019, et telle qu'elle a été modifiée par la suite, la Société a conclu une facilité d'emprunt renouvelable à long terme de 7 500 000 \$ avec Espresso Capital Ltd. qui arrivera à échéance le 30 juin 2022. Selon les modalités de la convention, la limite de crédit autorisée est déterminée en fonction de la marge brute moyenne mensuelle de la Société au cours des 12 mois précédents, multipliée par 7,5, déduction faite de toute dette prioritaire et de tout emprunt déjà effectué sur cette facilité.

Par conséquent, au 31 octobre 2020, la limite de crédit autorisée de la Société s'établissait à 3 561 000 \$, moins tout montant prélevé sur cette facilité.

Les montants prélevés sur cette facilité comprennent des frais de placement de 1,25 % et portent intérêt à un taux annuel de 15,25 %. La facilité est garantie par une hypothèque mobilière de 9 000 000 \$ sur l'universalité des biens meubles de la Société, sous réserve d'une sûreté réelle de premier rang détenue par un créancier de la dette bancaire de la Société.

Au 31 octobre 2020, le montant impayé s'élevait à 3 650 000 \$, dont une tranche de 1 000 000 \$ était initialement payable le 30 avril 2020. Le 8 juin 2020, la convention a été modifiée de façon à ce que le remboursement de 1 000 000 \$ soit effectué en 12 versements mensuels égaux à compter du 31 décembre 2020. La modification prévoit également qu'en plus des paiements d'intérêts, la Société émettrait des bons de souscription à Espresso Capital Ltd. convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur de 200 000 \$ au prix le plus élevé entre 0,70 \$ par action et le prix minimal permis par la Bourse de croissance TSX. Les bons de souscription expireraient le 7 juin 2027 et seraient convertis en actions ordinaires sans décaissement à l'exercice. Le 22 février 2021, la convention a été modifiée afin de reporter la date de début des 12 versements mensuels requis pour régler le montant de 1 000 000 \$ du 31 décembre 2020 au 31 mars 2021 et d'annuler l'émission des bons de souscription.

La Société doit respecter certaines clauses restrictives et certains ratios financiers liés à la facilité, y compris le maintien d'un ratio de fonds de roulement net mensuel d'au moins 8 000 000 \$. Au 31 octobre 2020, la Société respectait toutes ses clauses restrictives.

ii) Investissement Québec

Le 17 mars 2020, la Société a conclu une entente avec IQ visant un emprunt ne portant pas intérêt de 190 000 \$ qui servira expressément au financement de l'expansion, de l'amélioration et de la modernisation des laboratoires d'ingénierie et des installations d'exploitation de la Société.

L'emprunt est garanti par une hypothèque de premier rang grevant les biens meubles de la Société totalisant 200 000 \$, et par l'ajout d'une hypothèque subordonnée totalisant 20 % de l'ensemble des biens meubles de la Société.

Le capital de l'emprunt est payable en 48 versements mensuels égaux à compter du 31 mars 2021.

À compter du 31 octobre 2021, la Société doit respecter un ratio financier précis du BAIIA, tel qu'il est défini dans la convention, divisé par les charges d'intérêts et la dette à court terme d'au moins 1,2 : 1.

L'emprunt a été initialement évalué à la valeur actualisée de tous les paiements futurs sur l'emprunt, calculée au moyen d'un taux d'intérêt comparable sur le marché pour un emprunt similaire. L'emprunt est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'écart entre la valeur actualisée de l'emprunt au moment de sa conclusion et la valeur comptable de l'emprunt a été comptabilisé à titre de réduction du solde des immobilisations corporelles de la Société.

Par conséquent, la Société a comptabilisé un passif de 154 157 \$ au 17 mars 2020. Les intérêts donnent lieu à une désactualisation sur la durée de l'emprunt par l'entremise d'une charge inscrite à l'état du résultat net et du résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

iii) Développement économique Canada pour les régions du Québec

Le 5 août 2020, la Société a conclu une entente avec Développement économique Canada pour les régions du Québec (« DEC ») visant un emprunt de 500 000 \$ par l'entremise du Fonds d'aide et de relance régionale, aux termes duquel un montant de 400 000 \$ a été emprunté. En vertu de l'entente, les fonds reçus visent expressément à financer les activités de la Société en fournissant des liquidités et en assurant la continuité des activités. L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel bancaire, tel qu'il est prescrit par le *Règlement sur les intérêts et les frais administratifs* (DORS/96-188), et il est payable en 60 versements mensuels égaux à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'emprunt a été initialement évalué à la valeur actualisée de tous les paiements futurs sur l'emprunt, calculée au moyen d'un taux d'intérêt comparable sur le marché pour un emprunt similaire de 26,63 %, et il est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'écart entre la valeur actualisée de l'emprunt au moment de sa conclusion et la valeur comptable de l'emprunt a été comptabilisé à titre de réduction des charges connexes de la Société.

La Société a donc comptabilisé un passif de 116 364 \$ le 5 août 2020. Les intérêts donnent lieu à une désactualisation sur la durée de l'emprunt au moyen d'une charge inscrite dans l'état du résultat net et du résultat global.

Au 31 octobre 2020, le solde du capital de l'emprunt se chiffrait à 400 000 \$. Le 18 janvier 2021, la Société a reçu de DEC un montant additionnel de 100 000 \$, ce qui a porté le montant de l'emprunt à 500 000 \$.

Débetures convertibles

Au cours de l'exercice 2020, la Société a émis des unités de débetures convertibles d'un montant de 3 940 000 \$. Chaque unité de débenture convertible comprend :

- a) une débenture convertible non garantie de premier rang d'un montant en capital de 1 000 \$ d'une durée de deux ans portant intérêt à un taux annuel de 10 %, donnant droit à son détenteur de convertir la totalité ou une partie du capital en cours en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 0,80 \$ par action; et
- b) 600 bons de souscription donnant droit au détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société par bon de souscription à un prix d'exercice de 0,85 \$ par action pour une période de 24 mois après la date de clôture.

Le taux d'intérêt de 10 % est payable semestriellement à terme échu le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 30 juin 2020, et la Société peut, à sa seule discrétion, régler la totalité ou une partie des intérêts en trésorerie ou en actions ordinaires. À l'heure actuelle, la Société a l'intention de régler les intérêts payables au moyen de l'émission d'actions ordinaires.

De plus, la Société peut, à sa seule discrétion, obliger la conversion de la totalité ou d'une partie du capital des débetures convertibles en cours en actions ordinaires, si, à tout moment avant la date d'échéance, le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions ordinaires de la Société pendant 20 jours de bourse consécutifs est égal ou supérieur à 1,45 \$.

Selon les modalités des débetures convertibles, le paiement de la dette en vertu de celles-ci est entièrement reporté et subordonné aux créanciers garantis de la Société, et la dette garantie totale de la Société ne peut excéder 10 000 000 \$ sans obtenir l'approbation écrite préalable des détenteurs de débetures, ce qui représente au moins 66 % du capital de toutes les débetures en cours. Une telle approbation n'était pas requise au 31 octobre 2020.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des débetures convertibles :

	2020
	\$
Juste valeur des titres d'emprunt non dérivés comptabilisée initialement	1 747 425
Charge de désactualisation au titre des intérêts	600 096
Intérêts réglés par l'émission d'actions	(78 361)
Solde au 31 octobre 2020	2 269 160

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré des titres d'emprunt convertibles, calculé au moment de la comptabilisation initiale, est de 31,21 %, ce qui représente le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés tout au long de leur durée.

Les intérêts versés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 relativement au coupon semestriel de 10 % ont été réglés au moyen de l'émission de 130 606 actions ordinaires à même les actions propres. Le 12 janvier 2021, la Société a émis 562 862 actions ordinaires additionnelles à même les actions propres à titre de règlement du coupon semestriel de 10 % pour le semestre clos le 31 décembre 2020, pour un montant de 197 000 \$.

Report en avant de pertes fiscales et de dépenses de recherche et de développement non utilisées

La Société a accumulé les pertes suivantes aux fins de l'impôt, lesquelles peuvent être reportées en avant afin de réduire le bénéfice imposable (fédéral et provincial) dans les exercices à venir et expirent comme suit :

Exercices	Fédéral	Provincial
2028	142 046	183 822
2029	314 610	356 076
2030	1 147 430	1 180 620
2031	1 586 034	1 602 465
2032	2 932 235	2 904 519
2033	1 436 082	1 425 905
2034	2 546 536	2 488 710
2035	2 482 556	2 482 535
2036	1 884 832	1 884 830
2037	1 266 823	1 266 822
2038	1 308 050	1 315 841
2039	1 829 169	1 907 008
2040	7 041 887	7 041 887
	25 918 290	26 041 040

En outre, la Société dispose de dépenses de recherche et de développement non utilisées aux fins de l'impôt de 3 783 612 \$ (2019 – 2 877 687 \$). Ces dépenses peuvent servir à réduire le bénéfice imposable dans les exercices à venir.

Au 31 octobre 2020, un actif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé relativement à des pertes, des dépenses de recherche et de développement et des différences temporaires déductibles de 33 439 778 \$, car la Société a déterminé qu'elle ne pourra pas utiliser ces actifs dans un avenir prévisible. À chaque date de bilan, la Société déterminera s'il est plus probable qu'improbable que cet actif réponde aux critères de comptabilisation.

Principales données trimestrielles

Le tableau suivant présente les produits, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice (la perte) par action pour les huit derniers trimestres.

	Produits	Perte nette	Perte par action, de base et diluée	Bénéfice net (perte nette) ajusté	Perte ajustée par action
31 octobre 2020	4 852 379	(2 216 449)	(0,08)	(1 412 863)	(0,07)
31 juillet 2020	3 855 653	(1 944 838)	(0,07)	(1 871 457)	(0,07)
30 avril 2020	4 263 857	(349 520)	(0,01)	(1 284 612)	(0,04)
31 janvier 2020	6 042 016	(2 224 603)	(0,08)	(1 502 024)	(0,06)
31 octobre 2019	5 310 129	(1 314 494)	(0,05)	(1 216 052)	(0,05)
31 juillet 2019	7 818 328	(1 216 282)	(0,05)	(103 056)	0,00
30 avril 2019	8 501 138	(120 168)	(0,01)	39 567	0,00
31 janvier 2019	6 797 428	(1 643 703)	(0,07)	(715 134)	(0,03)

Politique en matière de dividendes

Depuis sa constitution, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La politique actuelle de la Société consiste à conserver les bénéfices futurs pour financer sa croissance. La décision de verser à l'avenir des dividendes sera prise à l'entière discrétion du conseil d'administration de la Société et dépendra de la situation financière, des résultats d'exploitation et des besoins en capitaux de la Société, de même que d'autres facteurs que le conseil d'administration de la Société peut juger pertinents.

Instruments financiers et gestion du risque

Risque financier

La Société est exposée à divers risques financiers en raison des transactions liées aux instruments financiers. L'information qui suit permet d'évaluer la mesure de l'exposition de la Société à divers risques.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier entraîne une perte financière pour l'autre partie en raison de son incapacité à honorer une obligation. La Société est exposée au risque de crédit en ce qui a trait à la trésorerie, aux placements à court terme, aux débiteurs et aux dépôts en raison de la défaillance potentielle des contreparties. La Société atténue le risque de crédit découlant de la trésorerie et des placements à court terme en négociant uniquement avec de grandes institutions financières ayant une bonne notation de crédit.

La Société évalue la solvabilité des clients de façon continue et, même si elle n'exige habituellement aucune garantie, elle obtient de l'assurance-crédit pour la majeure partie des transactions pour lesquelles elle accorde du crédit. Un montant au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit potentielles est maintenu. Il est raisonnablement probable que le montant réel des pertes encourues, le cas échéant, diffère de l'estimation de la direction. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et autres débiteurs, des crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement et des dépôts.

La période de crédit habituelle sur les ventes est de 30 à 60 jours et peut parfois être prolongée. Le montant au titre de la correction de valeur pour créances douteuses est comptabilisé à l'égard des créances clients en fonction d'une estimation de la tranche irrécouvrable déterminée au moyen du modèle des pertes de crédit attendues.

Compte tenu de leur échéance respective, le classement par antériorité des créances clients à l'égard desquelles la Société n'a pas comptabilisé de correction de valeur pour créances douteuses s'établit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
De 0 à 30 jours	1 276 040	3 776 347
De 31 à 60 jours	80 593	351 694
De 61 à 90 jours	25 272	2 623 309
Plus de 90 jours	109 759	432 068
	1 491 664	7 183 418

ii) Concentration du risque de crédit et des produits

Deux clients (trois clients en 2019) représentaient environ 30 % du solde des créances clients au 31 octobre 2020 (2019 – 72 %).

	2020	2019
	%	%
Client A	16	–
Client B	14	–
Client C	–	48
Client D	–	13
Client E	–	11

En outre, la Société a tiré 26 % (2019 – 47 %) de ses produits auprès de deux clients (trois clients en 2019), pour un montant approximatif de 4,9 M\$ (2019 – 14 M\$), réparti comme suit :

	2020	2019
	%	%
Client A	15	—
Client B	11	—
Client C	—	22
Client D	—	14
Client E	—	11

iii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'éventualité qu'une société ne puisse satisfaire à ses obligations à échéance. La Société est assujettie au risque de liquidité découlant des créanciers liés à ses opérations quotidiennes, à sa dette bancaire, à l'emprunt à terme et à la dette à long terme. La Société atténue ce risque en examinant les liquidités afin de s'assurer que des fonds suffisants sont disponibles pour répondre à ses obligations financières à échéance et pour soutenir la mise en œuvre des stratégies d'affaires et la croissance opérationnelle. La Société pourrait devoir mobiliser des capitaux supplémentaires au moyen de financements par emprunt ou par capitaux propres et obtenir des liquidités supplémentaires pour atteindre ses objectifs opérationnels au cours des 12 prochains mois (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés concernant la base d'établissement et l'hypothèse de la continuité de l'exploitation).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers, de même que les engagements relatifs aux contrats de location simple au 31 octobre 2020.

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans
	\$	\$	\$	\$
Dettes bancaires	—	—	—	—
Dettes fournisseurs et charges à payer	3 514 439	3 514 439	3 514 439	—
Emprunt à terme	421 220	421 220	421 220	—
Titres d'emprunt convertibles	2 269 160	3 940 000	—	3 940 000
Dettes à long terme	3 935 783	4 240 000	948 334	3 291 666
	10 140 602	12 115 659	4 883 993	7 231 666

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs qu'on prévoit en tirer varient en raison des fluctuations des cours du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Chacun de ces risques est analysé ci-après.

i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de certaines ventes et de certains achats libellés dans des monnaies étrangères. Cependant, une importante partie des dépenses est également libellée dans ces mêmes monnaies, atténuant ainsi le risque de change.

La trésorerie, les placements à court terme, les créances clients et autres débiteurs, les crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement, les dettes fournisseurs et charges à payer, l'emprunt à terme, la dette à long terme, les titres d'emprunt convertibles et les passifs liés aux bons de souscription et aux dérivés incorporés sont libellés en dollars canadiens et sont assujettis au risque de change.

Le tableau qui suit présente les montants, exprimés en dollars canadiens, en ce qui a trait aux actifs et aux passifs financiers pour lesquels les flux de trésorerie sont libellés dans une monnaie autre que le dollar américain :

	2020
	\$
Trésorerie	78 605
Placements à court terme	82 837
Créances clients et autres débiteurs	606 015
Crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement	617 358
Dettes fournisseurs et charges à payer	(2 960 052)
Emprunt à terme	(421 220)
Titres d'emprunt convertibles	(2 269 160)
Dettes à long terme	(3 935 783)
Passif lié aux dérivés incorporés	(531 900)
Passif lié aux bons de souscription	(282 800)
Obligation locative	(1 064 033)
	(10 080 133)

En 2020, une variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain se serait traduite par une variation de la perte nette d'environ 1 008 013 \$ (2019 – 574 700 \$).

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de perte financière découlant des fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société dispose d'emprunts bancaires portant intérêt à divers taux. Par conséquent, elle est exposée au risque découlant des flux de trésorerie futurs en raison des variations de taux potentielles. La Société a également des emprunts à terme, des dettes à long terme et des titres d'emprunt convertibles portant intérêt à un taux fixe. Par conséquent, elle est exposée au risque découlant de la juste valeur en raison des variations de taux potentielles. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société n'a fait l'objet d'aucun changement important.

En 2020, une variation de 50 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées, se serait traduite par une variation de la perte nette d'environ 21 000 \$ (2019 – 14 500 \$).

iii) Juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti de façon continue.

La Société a déterminé la juste valeur estimative de ses instruments financiers d'après des méthodes d'évaluation appropriées. Toutefois, ces estimations exigent un niveau de jugement. Par conséquent, les estimations de la juste valeur ne sont pas nécessairement représentatives des montants que la Société pourrait réaliser ou payer sur un marché courant. L'utilisation d'hypothèses ou de méthodes différentes peut avoir une incidence importante sur les estimations de la juste valeur.

La Société classe ses actifs et ses passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'un des trois niveaux, selon le caractère observable des données d'entrée utilisées dans le cadre de l'évaluation.

Niveau 1 – Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur d'après les prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques qui sont disponibles à la date d'évaluation.

Les justes valeurs de la trésorerie et de la dette bancaire sont classées dans le niveau 1.

Niveau 2 – Ce niveau comprend les évaluations réalisées au moyen de données d'entrée observables, soit directement (c.-à-d. les prix) ou indirectement (c.-à-d. dérivées des prix) autres que les prix cotés du niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués au moyen de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standards fondés sur des données d'entrée observables sur le marché.

Les justes valeurs des placements à court terme, des créances clients et autres débiteurs, des crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement, des dettes fournisseurs et charges à payer, de l'emprunt à terme et de la dette à long terme se rapprochent de la valeur comptable, et elles sont par conséquent classées dans le niveau 2.

Niveau 3 – Ce niveau comprend les évaluations fondées sur des données d'entrée qui sont difficilement observables ou non disponibles ou qui ne soutiennent pas une tranche importante de la juste valeur d'un instrument.

Les titres d'emprunt convertibles, qui comprennent des évaluations fondées sur des données d'entrée moins observables, et les bons de souscription et les dérivés incorporés, lesquels sont classés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils sont libellés dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société, sont classés dans le niveau 3.

iv) Autre risque de prix

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société estime qu'elle n'est exposée à aucun autre risque de prix important.

v) Politique de placement

La Société investit sa trésorerie excédentaire dans des placements assortis de durées à l'échéance variables en tenant compte du calendrier prévu des placements ou des dépenses pour assurer la poursuite des activités.

vi) Dérivés

La Société n'a conclu aucun contrat dérivé important pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Gestion du capital

La valeur comptable du capital de la Société est composée de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Dette bancaire	—	330 000
Emprunt à terme	421 220	253 000
Titres d'emprunt convertibles	2 269 160	—
Dette à long terme	3 935 783	2 650 000
Capitaux propres (à l'exception de l'écart de change cumulé)	6 716 352	11 860 203
	13 342 515	15 093 203

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour poursuivre sa croissance interne, établir une structure du capital solide et réaliser un rendement approprié sur le capital investi. La Société utilise principalement le capital pour financer l'augmentation des besoins en fonds de roulement sans effet sur la trésorerie ainsi que la recherche et le développement.

Actuellement, la Société finance ces exigences au moyen des flux de trésorerie d'exploitation ainsi que de ses ressources financières, lesquelles comprennent le solde de trésorerie et les facilités de crédit. Le conseil d'administration ne demande pas à la direction de respecter un critère quantitatif en ce qui a trait au rendement du capital investi, mais il promeut une croissance durable d'un exercice à l'autre. La direction prévoit générer des flux de trésorerie suffisants pour appuyer les activités de la Société au cours des 12 prochains mois. Cependant, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Base d'établissement et hypothèse de la continuité de l'exploitation » pour plus d'information.

Engagements et éventualités**Coût au titre des garanties**

Dans le cours normal de ses activités, la Société assume certains frais d'entretien et de réparation en vertu des garanties offertes sur les produits vendus. Les garanties standards ont une durée de un an à deux ans. Au cours de l'exercice, la Société a engagé des coûts au titre des garanties de 210 310 \$ (2019 – 200 548 \$).

La provision estimative au titre des garanties est fondée sur l'expérience de la Société, et un montant de 149 946 \$ (2019 – 148 202 \$) est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière. Les montants réels que la Société pourrait devoir engager ne sont pas connus pour le moment et ils le seront lorsqu'ils seront engagés, tout comme le calendrier des réparations à effectuer, lequel pourra être établi à mesure que les réparations auront lieu.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société peut faire l'objet de diverses réclamations et poursuites et être assujettie à des obligations environnementales. De l'avis de la direction, aucune des réclamations ou poursuites existantes n'aura une incidence importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Cependant, le dénouement de ces questions pourrait varier de façon importante des estimations de la direction.

Aide publique

En réponse à l'incidence économique négative de la COVID-19, divers programmes gouvernementaux ont été adoptés afin d'offrir une aide financière aux entreprises. La Société a déterminé qu'elle était admissible au programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») prévue dans le plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 pour certaines périodes, aux termes duquel une partie des salaires des employés canadiens admissibles est subventionnée. Le montant admissible est fondé sur la preuve de l'existence d'une baisse des produits, dont le calcul varie selon le programme de SSUC.

La contribution reçue a été comptabilisée à titre de réduction des comptes suivants :

	2020
	\$
États consolidés du résultat net et du résultat global	
Coût des ventes	170 793
Frais généraux et administratifs	278 962
Frais de vente et de distribution	500 074
Frais de recherche et développement	92 055
	1 041 884
États consolidés de la situation financière	
Stocks	212 616
Immobilisations incorporelles	171 335
	468 477
	1 510 361

Le programme est actuellement prolongé jusqu'au troisième trimestre de 2021 de la Société; toutefois, une prolongation est possible seulement dans la mesure où la Société fait état mensuellement d'une baisse des produits et elle dépendra de la mise à jour des calculs du programme. Compte tenu de l'augmentation prévue des produits depuis l'exercice 2020, l'étendue de l'admissibilité de la Société à obtenir d'autres SSUC en 2021 est inconnue.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société comprennent des obligations en vertu de contrats de location simple qui sont assortis d'une durée d'au moins 12 mois et de contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur⁷. La Société n'a actuellement aucun autre arrangement hors bilan qui a ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, actuellement ou dans l'avenir, sur la situation financière, la variation des produits ou des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les ressources en capital de la Société.

7. Se reporter à la rubrique « Changements apportés aux principales méthodes comptables » pour obtenir une description du changement apporté au traitement comptable de la Société pour les contrats de location assortis d'une durée d'au moins 12 mois.

Transactions entre parties liées

Rémunération à payer aux principaux dirigeants⁸

Le tableau suivant présente un sommaire de la rémunération à payer aux principaux dirigeants incluse dans les créditeurs et charges à payer.

	2020	2019
	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	30 308	29 423

Rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente un sommaire de la rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants découlant de transactions conclues dans le cours normal des activités. Ces transactions sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie, conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

	2020	2019
	\$	\$
Avantages à court terme	1 206 743	1 640 312
Paievements fondés sur des actions	749 681	2 003 729

Données sur les actions en circulation

Au 31 octobre 2020, la Société avait 26 998 103 actions ordinaires émises et en circulation, ainsi que 4 619 376 bons de souscription, 232 665 options de rémunération et 2 160 000 options sur actions en circulation convertibles en actions ordinaires à raison de une pour une, de même que 147 153 UAD et 1 153 504 UAR en circulation convertibles en actions ordinaires à raison de une pour une ou, au gré de la Société, contre un paiement en trésorerie équivalant à sa juste valeur de marché.

En outre, au 31 octobre 2020, la Société avait des débetures convertibles non garanties de premier rang d'un montant en capital de 3 940 000 \$ convertibles en totalité ou en partie en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 0,80 \$ par action. Les débetures convertibles sont assorties d'un taux d'intérêt nominal de 10 %, payable semestriellement à terme échu le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 30 juin 2020, jusqu'à la date d'échéance. La Société peut, à son gré, régler la totalité ou une partie des intérêts en trésorerie ou en actions ordinaires. Dans ce cas, le montant sera converti en actions ordinaires de la Société en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume sur cinq jours des actions ordinaires le jour précédant la date à laquelle les intérêts sont payables. Par conséquent, le 30 juin 2020, la Société a réglé le premier coupon payable sur ses titres d'emprunt convertibles en émettant 130 606 actions ordinaires à même les actions propres, et le 12 janvier 2021, la Société a émis 562 862 actions ordinaires additionnelles à même les actions propres à titre de règlement du deuxième coupon semestriel de 10 % pour le semestre clos le 31 décembre 2020, pour un montant de 197 000 \$.

Information sectorielle

La Société a déterminé qu'elle possède un seul secteur opérationnel à présenter, soit celui du développement et de la commercialisation de systèmes de contrôle de sécurité par rayons X. Ce secteur opérationnel génère des produits au moyen de la vente de ces systèmes et de la prestation de services liés à ces ventes. Dans le cadre de la présentation des renseignements géographiques, les produits sectoriels sont fondés sur la région où se situent les clients, et les actifs non courants du secteur sont fondés sur la région où se situent les actifs.

8. Les principaux dirigeants comprennent le chef de la direction, le chef des finances, le chef de l'exploitation et de la production, le chef des technologies et les vice-présidents directeurs qui sont membres du comité de direction.

Le tableau suivant présente un sommaire des produits par région géographique pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019 :

	2020	2019
	%	%
États-Unis	56	46
Europe, Moyen-Orient et Afrique	25	9
Amérique latine	8	2
Asie-Pacifique	7	36
Canada	4	5
Autres	–	2
	100	100

Le tableau suivant présente les informations liées aux actifs non courants par région géographique aux 31 octobre 2020 et 2019 :

	2020	2019
	\$	\$
Canada	6 593 100	4 107 650
Malaisie	63 578	64 445
Émirats arabes unis	47 301	68 963
	6 703 979	4 241 058

Mode de présentation et hypothèse de la continuité de l'exploitation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour certains actifs et passifs décrits dans les présentes notes annexes. Le coût historique est fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et des services.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS tient compte de la continuité de l'exploitation de la Société. Au 31 octobre 2020, la Société n'avait pas encore réalisé d'activités rentables et enregistrait une perte nette de 6 735 410 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, ainsi que des flux de trésorerie liés aux opérations négatifs de 1 515 004 \$. Au 31 octobre 2020, les actifs courants moins les passifs courants de la Société s'élevaient à 8 477 332 \$. Par ailleurs, depuis le 31 décembre 2019, l'écllosion de la nouvelle souche de coronavirus, précisément identifiée comme « COVID-19 » a entraîné la mise en place à l'échelle mondiale de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique.

L'incidence de la COVID-19 sur les marchés et les secteurs dans lesquels la Société vend ses produits, y compris les immeubles et les terrains gouvernementaux, les secteurs du transport, des voyages et des événements et du divertissement (y compris les croisiéristes, les sociétés de transport aérien et les sites publics comme les stades de sport) est importante et en constante évolution. Plus particulièrement, le volume des commandes qui étaient attendues avant le début de la COVID-19 et des livraisons effectuées pendant l'exercice clos le 31 octobre 2020 a été considérablement réduit. Si les commandes des clients ne se réalisent pas comme prévu ou si nos clients reportent ou annulent leurs commandes, nos produits, nos entrées de trésorerie et notre performance financière pourraient être touchés de façon négative.

Conformément à la convention bancaire de la Société conclue avec notre banque la facilité de crédit renouvelable a diminué, passant d'un montant maximal d'emprunt de 2 500 000 \$ à 500 000 \$ au 31 décembre 2020. De plus, notre base d'emprunt auprès d'Espresso Capital Ltd. a atteint sa limite prescrite par le calcul de la base d'emprunt qui est fondé sur la marge brute. Si nos besoins de trésorerie excèdent notre capacité d'emprunt auprès de nos prêteurs, ou si la Société n'est pas en mesure d'obtenir et de maintenir un soutien financier suffisant, elle pourrait éprouver des difficultés à respecter ses obligations financières.

À ce jour, la Société n'a pas été dans l'incapacité d'exécuter les commandes des clients. Des mesures ont été prises pour assurer la disponibilité en stock des composantes requises pour exécuter les commandes au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 ainsi que pour le deuxième trimestre. Si nos fournisseurs ferment pendant une longue période ou si la Société éprouve des difficultés à obtenir des conteneurs auprès de transitaires, des retards dans la livraison aux clients pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance financière et les flux de trésorerie. De plus, nous surveillons étroitement le commerce international transfrontalier et son incidence possible sur la Société.

Il est impossible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

En raison de cette incertitude, si les commandes client sont reportées, annulées ou ne se concrétisent plus, si le financement n'est pas disponible ou si d'importants problèmes surviennent dans la chaîne d'approvisionnement, la Société pourrait avoir de la difficulté à respecter ses obligations. Afin de remédier à cette incertitude, la direction a pris et continue de prendre les mesures suivantes :

- Obtention d'un financement de 3 940 000 \$ au moyen de la vente d'unités de débentures convertibles;
- Prolongement des modalités de paiement avec Espresso Capital Ltd. pour un montant de 1 000 000 \$;
- Réduction des coûts d'exploitation;
- Obtention de financement et de mesures d'allègement dans le cadre des programmes gouvernementaux liés à la COVID-19;
- Exploration de diverses voies de financement, notamment des titres d'emprunt et de capitaux propres.

La Société continue de mettre à jour ses plans en ce qui a trait à ses flux de trésorerie et à son financement. La Société est d'avis que la capacité continue de générer et d'exécuter les commandes des clients, les plans de réduction des coûts actuellement en place et les initiatives de financement fructueuses lui ont permis et continueront de lui permettre de disposer de flux de trésorerie suffisants pour poursuivre son exploitation dans sa forme actuelle. Toutefois, rien ne garantit que la Société obtienne de tels résultats. En l'absence de financement additionnel, de l'obtention de produits suffisants ou d'une réduction suffisante des coûts d'exploitation pour atteindre les flux de trésorerie positifs visés, il y aurait une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne tiennent compte d'aucun ajustement lié à la recouvrabilité et au classement des montants des actifs comptabilisés ou aux montants et au classement des passifs qui pourraient être nécessaires si la Société n'était pas en mesure de poursuivre son exploitation.

Estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers en conformité avec les normes IFRS amène la direction à porter des jugements, ainsi qu'à formuler des estimations et des hypothèses qui se répercutent sur l'application des méthodes ainsi que sur les montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses connexes se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Ces estimations et hypothèses constituent le fondement des jugements posés en ce qui a trait à la valeur comptable de l'actif et du passif qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Toute modification apportée aux estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Lors de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a posé les jugements et a formulé les estimations et hypothèses qui suivent, lesquels ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés.

Crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement

Dans le cadre de l'estimation des crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement, la direction doit poser des jugements, procéder à des estimations et formuler des hypothèses, y compris en ce qui a trait à l'admissibilité de certaines dépenses aux crédits d'impôt. Les crédits d'impôt sont assujettis à l'audit des autorités fiscales et ils peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs de la Société si les jugements, les estimations et les hypothèses actuels sont modifiés.

Paiements fondés sur des actions

Le calcul de la juste valeur des actions ordinaires, des options sur actions, des UAD, des UAR et des bons de souscription attribués exige de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses en ce qui a trait à la volatilité, à la durée de vie, aux taux d'intérêt sans risque et aux taux de déchéance prévus, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société si les estimations actuelles sont modifiées.

Évaluation des stocks

La direction procède à des estimations en ce qui a trait à la demande future de ses clients pour ses produits dans le cadre de la constitution d'une provision pour stocks appropriée.

Pour établir ces estimations, la direction tient compte de la durée de vie des produits et de la rentabilité des ventes de stocks récentes. Dans la mesure où les pertes réelles de stocks diffèrent des estimations, les stocks, la perte nette et la perte globale seront touchés au cours des périodes futures.

Garanties

La direction procède à des estimations en ce qui a trait aux coûts qui devront être engagés afin d'assurer l'entretien et les réparations aux termes des garanties offertes sur les produits vendus. Afin d'établir ces estimations, la direction se fie aux résultats antérieurs. Les résultats de la Société pourraient être touchés dans la mesure où les coûts réels des garanties diffèrent des estimations.

Frais de développement

L'inscription à l'actif et la dépréciation des immobilisations incorporelles développées à l'interne dans le coût de l'actif exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des hypothèses, y compris en ce qui a trait aux critères d'inscription à l'actif de certaines dépenses engagées dans le cadre du développement d'immobilisations incorporelles à l'interne, conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*.

Intérêts et taux d'actualisation sur les passifs à long terme

De temps à autres, la Société conclut des ententes de prêt ne portant pas intérêt, habituellement avec des organismes gouvernementaux. Conformément aux directives d'IFRS 9, *Instruments financiers*, un prêt ne portant pas intérêt peut être considéré comme une forme de subvention publique et, par conséquent, est comptabilisé à la juste valeur, évaluée à la valeur actualisée de tous les paiements en trésorerie futurs actualisés, calculée selon le taux d'intérêt ayant cours sur le marché pour un instrument similaire ayant une notation similaire.

De plus, la Société vend des garanties prolongées dont la durée dépasse habituellement 12 mois, et elle prélève des fonds avant de respecter les obligations de prestation connexes. En vertu d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, un ajustement du prix de transaction du contrat est requis dans des situations telles que celles-ci, afin de refléter la valeur temps de l'argent, autrement définie comme une composante financement importante.

Afin de déterminer les taux d'actualisation appropriés pour les prêts ne portant pas intérêt et la composante financement importante, la direction exerce son jugement pour estimer le taux d'emprunt marginal de la Société, pour repérer l'information comparable et pour calculer des taux raisonnablement comparables.

De plus, dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a exercé un jugement important dans l'application des méthodes comptables de la Société et des principales sources d'information pour évaluer la continuité de l'exploitation de la Société et les facteurs liés à l'émission d'unités de débentures convertibles. Ces jugements, estimations et hypothèses liés à la continuité de l'exploitation et aux unités de débentures convertibles sont décrits ci-dessus à la rubrique « Mode de présentation et hypothèse de la continuité de l'exploitation ».

Changements apportés aux principales méthodes comptables

IFRS 16, Contrats de location

Le 1^{er} novembre 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société a appliqué IFRS 16 de façon rétrospective, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application à la date de première application sans retraitement des chiffres comparatifs au 31 octobre 2018.

IFRS 16 remplace les normes suivantes : IAS 17, *Contrats de location*, IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC 15, *Avantages dans les contrats de location simple*, et SIC 27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les preneurs en vertu duquel tous les contrats de location sont comptabilisés dans l'état consolidé retraité et mis à jour de la situation financière par l'entremise d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative. Des exemptions sont permises pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur.

En vertu d'IFRS 16, le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location.

La Société a appliqué IFRS 16 uniquement aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location. Les contrats qui n'étaient pas identifiés comme des contrats de location en vertu d'IAS 17 n'ont pas été réévalués pour déterminer l'existence d'un contrat de location. La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les contrats de location dont l'actif est de faible valeur.

À la passation du contrat, la Société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou pour la remise en état de l'actif sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel il repose, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ultérieurement amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début du contrat. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, la Société utilise son taux d'emprunt marginal. L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation de la somme que la Société s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou lorsque la Société change son évaluation à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Par conséquent, au 1^{er} novembre 2019, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, au moyen du taux d'emprunt marginal de la Société. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant correspondant à l'obligation locative. La direction a également exercé son jugement et utilisé son expérience antérieure pour déterminer si le contrat de location contient une option de prolongation ou de résiliation.

Lors de la mise en œuvre d'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019, la Société a comptabilisé des obligations locatives de 1 316 278 \$, lesquelles correspondent au montant des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisé.

Risques d'entreprise

La Société est d'avis que la croissance et le succès de ses activités dépendent de nombreux facteurs, dont certains sont analysés dans le présent rapport de gestion, y compris la section ci-dessous, ainsi que dans d'autres documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, comme ceux décrits à la rubrique « Partie I – Facteurs de risque » de la déclaration de changement à l'inscription de la Société datée du 5 novembre 2018. Tous les documents déposés par la Société sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Une épidémie à grande échelle, y compris la COVID-19, pourrait avoir une incidence négative sur nos activités

Une épidémie à l'échelle régionale, nationale ou mondiale pourrait avoir une incidence fortement défavorable sur nos activités, car elle pourrait perturber le comportement des clients en matière d'achat, la production et la chaîne d'approvisionnement de nos produits. VOTI évalue continuellement la possibilité d'avoir recours à d'autres sources d'approvisionnement pour ses composantes afin de répondre aux besoins des clients en temps opportun et de façon rentable.

L'écllosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés des capitaux de partout dans le monde ont subi une grande volatilité et un affaiblissement important.

Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

L'incidence de la COVID-19 sur les marchés et les secteurs dans lesquels la Société vend ses produits, y compris les immeubles et les terrains gouvernementaux, les secteurs du transport, des voyages et des événements et du divertissement (y compris les croisiéristes, les sociétés de transport aérien et les sites publics comme les stades de sport) est importante et en constante évolution. Plus particulièrement, le volume des commandes qui étaient attendues avant le début de la COVID-19 et des livraisons effectuées pendant l'exercice clos le 31 octobre 2020 a été considérablement réduit. Si les commandes des clients ne se réalisent pas comme prévu ou si nos clients reportent ou annulent leurs commandes, nos produits, nos entrées de trésorerie et notre performance financière pourraient être touchés de façon négative.

À ce jour, la Société n'a pas été dans l'incapacité d'exécuter les commandes des clients. Cependant, l'incidence future de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société demeure incertaine. VOTI a pris des mesures pour assurer la disponibilité en stock des composantes requises pour exécuter les commandes au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 et pour exécuter les commandes prévues au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021. Si nos fournisseurs ferment pendant une longue période ou si la Société éprouve des difficultés à obtenir des conteneurs auprès de transitaires, des retards dans la livraison aux clients pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance financière et les flux de trésorerie. De plus, nous surveillons étroitement le commerce international transfrontalier et l'incidence que cela pourrait avoir sur la Société.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions qui en découlent peuvent aussi altérer ou entraver la capacité des employés à travailler s'ils sont malades ou s'ils doivent s'occuper de personnes malades, entraîner des délais ou des perturbations dans les services offerts par les fournisseurs de VOTI, rendre la Société plus vulnérables, ainsi que ses partenaires et ses fournisseurs de services, aux atteintes à la sécurité, aux attaques par déni de service, au piratage et à l'hameçonnage, ou être la cause d'autres événements imprévisibles. De plus, bien que la Société ait tenté de cerner tous les risques associés à la COVID-19 pour ses activités, l'incertitude et le manque de prévisibilité liés à la pandémie de COVID-19 impliquent que d'autres risques étant encore inconnus de la Société ou que la Société juge actuellement non significatifs pourraient avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Une incidence défavorable significative sur les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires ou les autres parties prenantes de la Société pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société.

Il est impossible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence future sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

La Société continue de mettre à jour ses plans en ce qui a trait à ses flux de trésorerie et à son financement.

À tous les autres égards, les facteurs de risque n'ont fait l'objet d'aucun changement significatif, comme le décrit la rubrique « Partie I – Facteurs de risques » de la déclaration de changement à l'inscription de la Société datée du 5 novembre 2018.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément aux exigences du Règlement 52-109, le président et chef de la direction et le chef des finances de VOTI ont conçu des CPCI et un CIIF visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information significative devant être communiquée par VOTI en vertu des lois sur les valeurs mobilières, en particulier pendant la période au cours de laquelle les documents financiers sont préparés, est consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits, et visant à s'assurer que l'information requise est colligée et présentée à la direction de VOTI afin que des décisions soient prises concernant la communication de cette information en temps opportun.

La direction, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, est d'avis que les contrôles et les procédures de communication de l'information et que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus et appliqués soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôles sont atteints. En outre, la conception d'un système de contrôle doit refléter le fait qu'il existe des contraintes en matière de ressources, et que les avantages des contrôles doivent être pris en compte en fonction de leurs coûts. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, la direction ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes liés aux contrôles et que tous les cas de fraude au sein de la Société, le cas échéant, ont été prévenus ou détectés. Ces limites inhérentes comprennent le fait que des erreurs de jugement peuvent survenir dans la prise de décisions et que des défaillances peuvent se produire en raison de simples erreurs. De plus, les contrôles peuvent être neutralisés par les agissements individuels, lorsqu'il y a collusion entre deux ou plusieurs personnes, ou par le contournement non autorisé des contrôles. La conception d'un système de contrôle repose également en partie sur certaines hypothèses quant à la probabilité d'événements futurs, et il n'existe aucune garantie que cette conception permettra d'atteindre les buts fixés sous toutes les conditions futures envisageables. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à un système de contrôles efficient, des inexactitudes découlant d'erreurs ou de fraudes pourraient survenir et ne pas être décelées.